

Essais de l'émission Type Chiffre et Croix

par Roberto Lopez, CPHH

Dans les années 1870, la demande de timbres-poste augmenta considérablement et la directive du 1^{er} février 1878 stipulait que «l'affranchissement de tous les envois postaux, tant nationaux qu'internationaux, devait être couvert dans son intégralité au moyen de timbres-poste ordinaires»¹⁾. En conséquence, entre 1877 et 1878, la consommation de timbres passa de 47 à 67 millions, de sorte que la Monnaie fédérale, alors responsable de l'impression des timbres, ne pouvait plus fournir les quantités nécessaires.

Afin de ne pas épuiser les réserves de timbres, la direction générale de la poste décida le 16 décembre 1878 que «pour faciliter l'affranchissement au moyen de marques de valeur et éviter

l'utilisation de timbres-poste inutiles»²⁾, il était permis d'utiliser des timbres-taxe à 5 francs pour l'affranchissement des pièces de courrier voyageur. Les timbres-taxe utilisés comme timbres de nécessité sont rares et très recherchés.

En 1879, la direction de la poste commença à préparer une nouvelle série de timbres. Le chef de section, Lutz, futur directeur général de la poste, se rendit en novembre de la même année à Stuttgart et signa un accord avec le professeur Carl Hasert en vue d'une éventuelle conclusion de contrat. Hasert aurait eu en stock, en plus de différentes ébauches, les cachets originaux pour 11 valeurs fasciales et 250 cachets d'usage. La direction avait l'intention de produire tous les tarifs de la nouvelle édition en typographie, même si cette forme d'impression prenait beaucoup de temps et était très coûteuse.

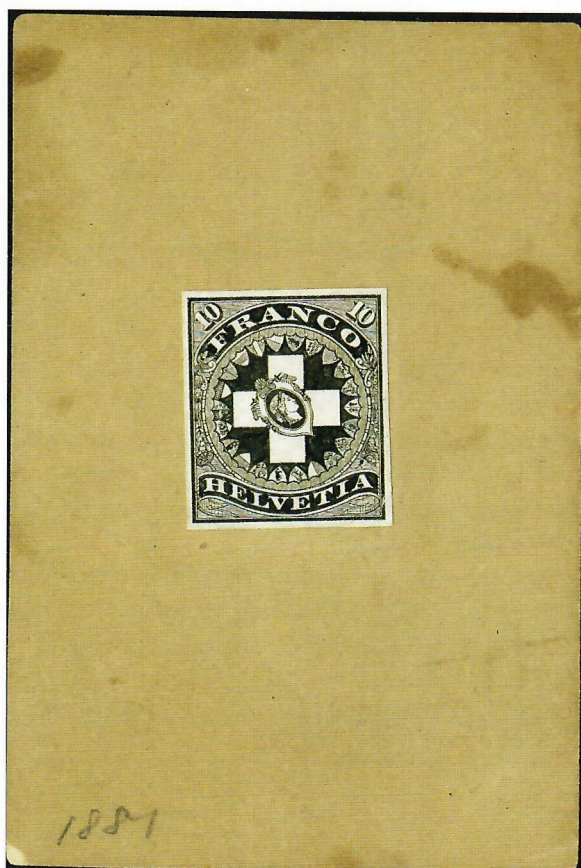
Le 30 novembre 1879, Hasert envoya sept dessins à la direction de la poste. L'ordonnance du Conseil fédéral du 2 mars 1880 «concernant l'établissement des timbres de l'administration des postes et des télégraphes» confie à la Monnaie fédérale l'établissement des timbres originaux et d'usage courant, le découpage, le gommage et la perforation des timbres postaux et télégraphiques.

Le 5 mai 1880, l'imprimerie Stämpfli à Berne a reçu dix ébauches de Hasert et a recommandé la réalisation du dessin de chiffre que nous connaissons. Le contrat avec Stämpfli ne fut toutefois signé que plus d'un an plus tard.

Le seul projet encore disponible de Hasert se révèle totalement inadapté à l'impression typographique, car la réduction du projet à la taille du timbre rend les détails méconnaissables. L'image montre le portrait de l'Helvetia entouré des armoiries des 22 cantons et de l'inscription «10 Franco Helvetia».

Le 1^{er} juin 1880, les valeurs et les couleurs étaient fixées pour les onze nouvelles taxes, mais les services compétents ne semblaient pas très satisfaits, si bien qu'au début du mois d'août, la société Müllhaupt &

Sohn de Berne fut chargée de la gravure et de l'impression des valeurs à partir de 20 centimes. L'Helvetia debout était née.



L'essai de Prof Carl Hasert sur un papier de support.

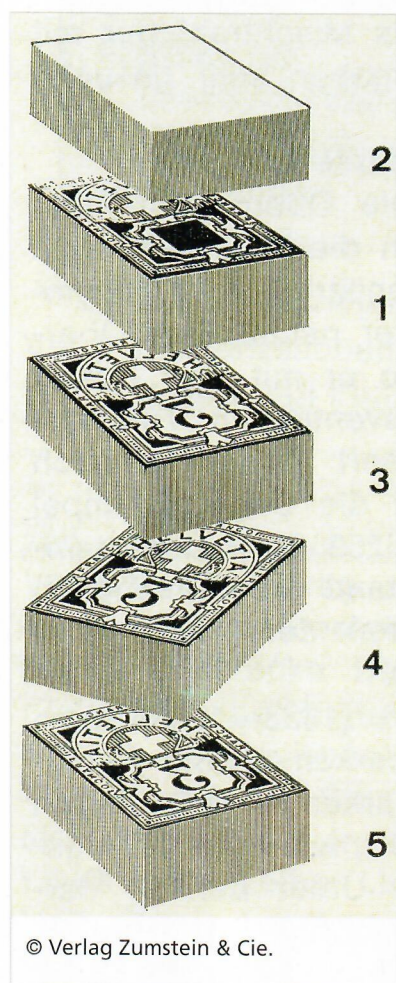
¹⁾ Feuille officielle du 24 décembre 1877. Le 14 mai 1877, il avait d'abord été décidé: «afin d'évaluer si et dans quelle mesure les timbres-poste suisses peuvent être utilisés pour le transport de marchandises, nous avons décidé de les utiliser pour le transport de courrier. Nous avons ordonné que le bureau de poste principal de Berne fasse un essai dans la période du 15 mai au 28 mai inclus...». La décision du 24 décembre 1877 fut abrogée le 15 juillet 1893; depuis 1892, des timbres-poste à 3 francs étaient disponibles.

²⁾ Décision du 16 décembre 1878.



L'agrandissement permet de bien voir les détails.

Le 19 octobre, le Conseil fédéral a approuvé le dessin «Type chiffre» pour la nouvelle émission. Le département de la Poste se réservait toutefois le droit de faire réaliser les valeurs faciales à partir de 20 centimes en taille-douce avec une autre image.



1 Cachet original (acier, dessin en miroir, en relief)

2 Matrice originale (acier, dessin à l'endroit, en creux)

3 Six cachets à numéro de taxe (acier, dessin inversé, en relief)

4 Six matrices à numéro de taxe taxation (acier, dessin à l'endroit, en creux)

5 Poinçon d'usage (laiton, dessin en miroir, en relief)

Les six cachets de taxe (3) ont été gravés avec les chiffres des valeurs de chaque taxe. Quant au cachet d'usage (5), 220 ont été réalisés pour chaque valeur (probablement la moitié seulement pour les valeurs moins utilisées de 3, 12 et 15 centimes).

Une épreuve du cachet original (1) donne un essai qui permet déjà d'évaluer l'effet de l'image. Le numéro de taxe n'est pas encore gravé. Les cachets d'usage (5) ont été assemblés par l'imprimeur pour former la forme d'impression.

© Verlag Zumstein & Cie.

Extrait de «Schweiz — Die Buchdruckausgabe 1882 im Ziffermuster», Max Schio, 1968 Verlag Zumstein & Cie, Bern.

Le 27 octobre, le directeur des monnaies Platel a pu confirmer à la direction de la poste la réception des poinçons originaux en acier réalisés par le graveur Burger (1 matrice originale, 11 patrices pour les 11 sortes de taxes et 11 matrices).

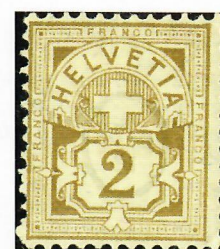
Le directeur Platel indiqua en outre que les cachets d'usage de la taxe à 2 centimes étaient prêts et que les cachets en laiton des autres valeurs le seraient également prêts d'ici au 1^{er} janvier 1881. Sa lettre était accompagnée de trois feuilles de timbres finis de la taxe à 2 centimes («épreuves, non gommées») dans les couleurs jaune-brun, rose et brun-violet.

Platel estimait que la Monnaie fédérale était capable de gommer, de découper et de perforer 400 000 timbres par jour.

Les Essais montrent le problème des lignes de bordure, si fines qu'elles ont été éclatées par les contraintes liées à l'impression. Le timbre en laiton est trop «mou» pour l'impression requise. Les parties marginales ont été simplifiées et le 1er mai 1881, on disposait de 100 cachets d'usage pour chacune des valeurs de 2 à 15 centimes.



Schio 2a



58A

Les illustrations ci-contre montrent très bien la différence de finesse des lignes de bordure. De plus, le chiffre de l'épreuve est également plus fin contrairement au timbres émis à la fin.

Dans ce travail, il ne s'agit pas seulement de présenter les épreuves dans une liste documentée par des images, mais aussi de montrer les essais non retenus de l'entreprise privée Keller-Kehr à Berne et de l'entreprise Hofer-Burger de Zurich dans les années 1879/80.

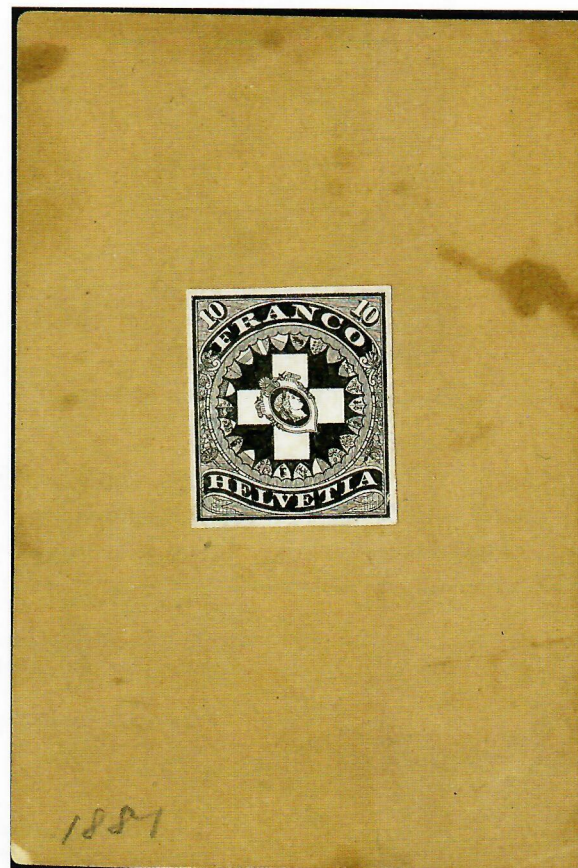
Dans son travail publié dans la «Berne Briefmarkenzeitung» (BBZ), Max Schio a intégré la numérotation des manuels Zumstein des années 1914 et 1924. Cela permet de montrer l'évolution des découvertes en l'espace de 10 ans. La composition en trois chapitres principaux de Max Schio est logique et facile à mémoriser:

- Papier blanc sans marque de contrôle
- Papier blanc avec marque de contrôle et
- Papier mêlé avec marque de contrôle

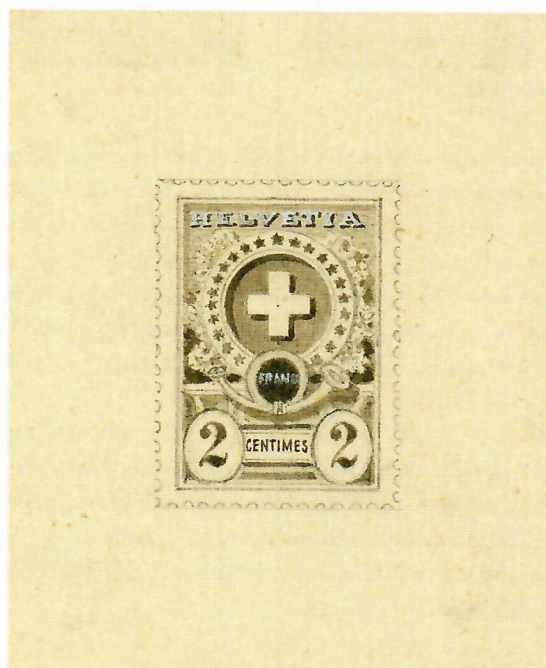
Envois non pris en compte des années 1879/80



Dessin original à l'encre brune avec l'indication de valeur «2 centimes» de Hofer-Burger à Zurich monté sur carton au format 75 x 90 mm sur carton support.



Inscription en noir «10 FRANCO HELVETIA» sur un papier de 0,1 mm d'épaisseur au format 21 x 24 mm sur papier brun.



Un autre dessin original avec l'indication de valeur «2 centimes» de Hofer-Burger à Zurich monté sur carton au format 105 x 134 mm sur carton support.

Les dessins de l'entreprise Keller-Kehr, qui n'ont pas été pris en compte, se retrouvent régulièrement sur le marché dans les

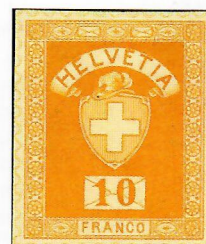
couleurs les plus diverses. Ils font penser aux Essais Girardet.

On peut distinguer trois types d'essais différents, listés par ordre de fréquence décroissante: Essais sur papier cartonné de différentes épaisseurs (de 0,18 à 0,29 mm), épreuves individuelles sur papier à rayures horizontales (environ 0,16 mm) et épreuves individuelles avec l'inscription en bas «O Keller-Kehr, Bern» (papier de 0,14 mm d'épaisseur).

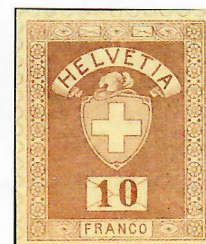
Par la suite, les Essais sont répertoriés sur du papier cartonné de différentes épaisseurs et de couleurs très variées. L'épaisseur du papier cartonné a été mesurée au micromètre et est indiquée pour chaque Essai.



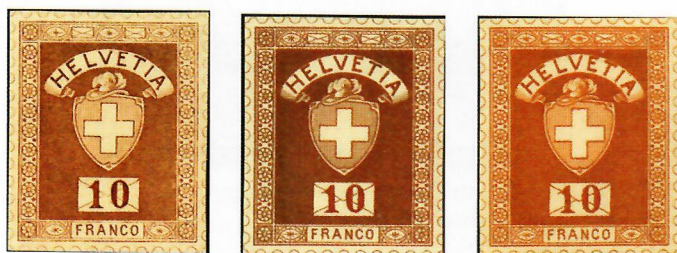
0,18 mm



0,21 mm



0,19 mm



0,18 mm

0,19 mm

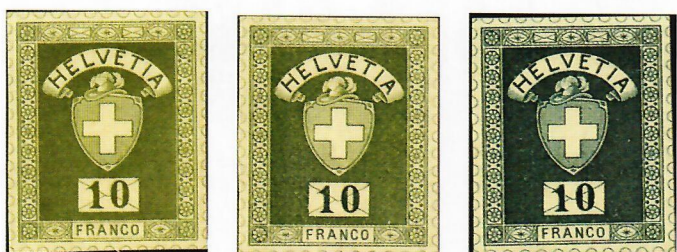
0,29 mm



0,17 mm

0,2 mm

0,25 mm



0,20 mm

0,19 mm

0,19 mm



0,20 mm



Tirages individuels en bleu et vert foncé sur papier à rayures horizontales.



Tirage individuel miniaturisé.



Le troisième essai est également un tirage individuel, mais il porte en plus l'inscription «O Keller-Kehr, Bern» sous la dentelure dessinée en bas. Cet essai a été imprimé sur du papier blanc d'une épaisseur de 0,14 mm.

Comme vous pouvez le constater, les épaisseurs varient de 0,18 mm pour le papier cartonné le plus fin à 0,29 mm pour le plus épais. Le dessin comprend l'inscription «HELVETIA 10 FRANCO» et le chiffre «10» se trouve sur une enveloppe sous les armoiries avec la croix suisse. La dentelure est dessinée et les Essais ne sont pas dentelés.

Les Essais suivants présentent les mêmes caractéristiques que ceux décrits ci-dessus, à la différence qu'il s'agit de tirages individuels sur papier à rayures horizontales d'une épaisseur de 0,16 mm.

Vient ensuite le catalogue des épreuves proprement dites, répertoriées selon Max Schio. Afin de pouvoir suivre l'évolution du catalogage, les numéros respectifs du catalogue Zumstein des années 1914 (Z 1914) et 1924 (Z 1924) sont énumérés.

Le catalogue est divisé en trois chapitres principaux: Papier blanc sans signe de gaufrage, papier blanc avec signe de gaufrage et papier à fibres avec signe de gaufrage.

Les signes utilisés dans la liste signifient:

- -.- Timbre connu
- - Timbre inconnu
- ? non connu, existence possible

Comme vous pouvez le constater, les épreuves avec marque de contrôle sont extrêmement rares. Les épreuves Schio 1 à 9 se trouvent dans la plupart des collections d'exposition de cette édition. Les chiffres de tirage ne sont pas connus et ne sont pas non plus mentionnés dans le travail d'Axel Herms («Ziffermuster 1881–1908: Neue Forschungsgrundlagen und erste Ergebnisse», Axel Herms, 08/2011).

Enfin, j'aimerais vous présenter une épreuve utilisée sur lettre au détriment de la poste. On connaît quelques lettres qui sont toutes répertoriées dans la brochure de Max Schio mentionnée au début, publiée par les éditions Zumstein & Cie en 1968.



Une des lettres connues avec une épreuve qui a été utilisée au détriment de la poste.

Il s'agit ici d'une lettre du 6 janvier 1908 adressée de Guggisberg à Berne (cachet d'arrivée de Berne du 7.I.1908 au verso). La lettre a été correctement affranchie à 10 centimes avec une bande de trois timbres de fils de Tell dans le cadre et un timbre individuel supplémentaire (SBK 101) et une épreuve à 2 centimes (Schio 2b).



Découpe de lettre avec 3 centimes de gris et un timbre de 2 centimes epreuve (Schio 2b).

La découpe de lettre illustré est également répertoriée dans la brochure de Max Schio.

La lettre suivante, en revanche, n'est pas mentionnée et je ne voudrais pas vous en priver.

Il s'agit d'une lettre recommandée de Baden à Kleindöttingen, affranchie correctement à 20 centimes en soi, si elle n'avait pas à gauche une épreuve Schio 2b. Cette fabrication philatélique est tout de même passée à la poste.



Lettre recommandée avec une épreuve à gauche (Schio 2b).

Mon but serait de compléter ce catalogue avec les images manquantes. Pour ce faire, j'ai besoin de votre aide. Vous pouvez m'envoyer les images (au moins 400 dpi), idéalement avec l'attestation correspondante, par mail:

roberto.lopez@cabinetlopez.ch

J'espère que cet article vous a fourni un aperçu simple des épreuves de l'édition de chiffres et que vous trouverez ce que vous cherchez.

J'ai décidé de soumettre cet article dans le JPhS car, dans des circonstances heureuses, j'ai pu obtenir un nombre considérable d'épreuves. Une personne généreuse (que je remercie ici chaleureusement) m'a confié ses épreuves (ce qui ne va pas de soi) afin de compléter le catalogue. ■